

Journée Mondiale des Malades en doyenné : ce samedi

Célébrée le 11 février, en la fête de Notre Dame de Lourdes, la journée mondiale des malades sera vécue, dans notre Doyenné : **ce samedi 14 février au cours d'une messe célébrée à la cathédrale à 15h.** avec les personnes âgées et/ou malades.

- Grâce à l'antenne locale de l'Hospitalité diocésaine St Jean-Paul II, les personnes qui souhaitent être accompagnées à cette célébration peuvent en faire la demande auprès de Bernard LANG : 06.64.49.24.02
- Pourquoi ne pas saisir l'occasion d'inviter et d'accompagner les personnes âgées de notre entourage ?
- Un goûter sera servi après la messe – la cathédrale sera chauffée.

Messe d'accueil et bénédiction des fiancés

Les 20 couples qui préparent leur mariage, qui sera célébré au cours de l'année 2025, seront accueillis pour la Messe à la Cathédrale d'UZÈS : **dimanche 15 février à 10h30.** A cette occasion ils recevront la bénédiction des fiancés puis se retrouveront pour une rencontre commune avec le père BASTIDON.

Livret de carême « pour tous » avec Léon XIV



Pour vivre ce temps de carême 2026, l'Ensemble paroissial propose un livret de « carême pour tous » avec le Pape Léon XIV.

C'est en pensant spécialement aux jeunes, à nos catéchumènes comme aux recommençants, aux personnes peu habituées à la prière, que nous vous proposons « un carême accompagné » par ce livret : vous trouverez chaque jour durant le temps du carême jusqu'à Pâques : une prière tirée de l'Écriture sainte, une méditation avec le pape Léon XIV, un commentaire pour la vie concrète, une résolution pratique, une prière simple... en supplément : un chemin de croix, **un guide du sacrement de réconciliation**, des prières usuelles.

- A se procurer à la sortie des messes jusqu'au mercredi des cendres
- Libre participation aux frais

Ouverture de l'ouvroir paroissial

Dans les différents conseils paroissiaux comme dans les rencontres avec les communautés revient systématiquement la demande d'une « vie fraternelle ». Elle se vit déjà dans nombre de rencontres (FIDEO, Hospitalité, visites et messes dans les maisons de retraite, accueil du dimanche, permanences du secrétariat mais aussi au catéchisme, à l'Aumônerie, au patronage, dans les groupes d'accompagnement vers les sacrements de jeunes et d'adultes ...).

Pourtant, beaucoup de personnes – souvent seules - ne sont pas rejointes, notamment dans les villages (où peu de lieux de rencontres existent) ...

L'ouvroir paroissial propose donc de créer un rendez-vous hebdomadaire, tous les vendredis de 15h à 17h, à la cathédrale d'Uzès, où chacun est invité à un temps de rencontre gratuit et convivial autour d'un partage : jeux, ouvrage de couture, lecture ... et d'une tasse de thé et une pâtisserie.

Il se terminera par un temps de prière où chacun pourra confier une intention qui lui tient à cœur.

Rendez-vous donc pour l'ouverture de l'ouvroir : vendredi 20 février

Obsèques

Jean-Claude PLAGNOL (84 ans), mercredi 4 février à UZÈS

Jean-Claude GUINARD (87 ans), vendredi 6 février à ST MAXIMIN

Marcelle THOMAS, née MAURAND (90 ans), vendredi 6 février à ST QUENTIN la P.

6^{ème} dimanche Per Annum A

Samedi 14 février : pas de messe à à ST QUENTIN la POTERIE (messe des malades)

Dimanche 15 février : 9h - Messe à l'église St Étienne

10h30 - Messe à la cathédrale St Théodorit



Feuille Paroissiale n°23

5^{ème} dimanche Per Annum A
8 février 2026



Secrétariat des paroisses de l'Uzège
Sacristie de la cathédrale d'Uzès
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
30700 UZES – Tel : 04.66.22.13.26
www.cathedrale-uzes.fr

Devant la mort, quelle valeur donnons-nous à la vie ?

Sommes-nous encore humains quand nous confortons des malades dans la conviction que leur vie n'a plus de valeur ?

Quelle valeur donnons-nous à la vie ? C'est une question simple mais c'est une question profonde qui mérite d'être creusée. C'est une question qui nous concerne tous, et sur laquelle nous ne devrions pas faire l'impasse, car elle engage profondément notre responsabilité. Peut-être permettra-t-elle à qui serait encore dans l'indécision de clarifier son point de vue sur ce sujet difficile.

- **Entendre le désir de mourir**

Il ne s'agit pas seulement d'une question morale à laquelle un catholique bien portant répondrait sans hésiter : "choisir la vie, à n'importe quel prix". Même si c'est vrai et que le chrétien est conscient que sa vie est un don de Dieu et qu'elle ne lui appartient pas. Cependant, ne nous trompons pas : pour entrer dans le débat avec justesse, il faut absolument comprendre que parfois le désir de la mort existe, comme seule échappatoire, et qu'il doit absolument être compris et entendu.

Tant que l'on n'a pas été confronté à la souffrance dans toute sa puissance, à la maladie chronique, au handicap ou à la dépendance totale, on ne peut pas s'imaginer la profondeur de la détresse qui peut envahir une personne. Il est ainsi indécent de se dire que le désir de mourir devrait être la source d'une honte, d'une faiblesse supplémentaire ou d'une culpabilité quelconque. Entendons-le comme un cri de détresse profond, qui mérite tous nos efforts pour être accueilli et soulagé. Il vaut qu'on le considère et qu'on le prenne au sérieux. La fin de vie d'une personne doit mobiliser toute notre attention plutôt qu'une voie rapide définitive, pourvu qu'on la fasse taire, qu'on la fasse disparaître, qu'on s'en débarrasse. C'est ce que l'on attend d'une loi sur les soins palliatifs.

Aujourd'hui, on estime que 50% des Français qui devraient être pris en charge en soins palliatifs n'y ont pas accès (source : rapport de la Cour des comptes, juillet 2023).

- **Tenir la mort à distance ?**

La plupart du temps, la mort est effacée de notre quotidien. La maladie aussi. Le handicap ou la faiblesse sont cachés, rejetés aux périphéries de nos vies de productivité et de consommation. Dans ce contexte, favoriser l'accès à la mort ressemble à un gigantesque déni qui permet de garder la souffrance et la mort loin de soi et sous contrôle. Or s'il est une finalité qui échappe à notre maîtrise, c'est bien la mort.

Peut-être pense-t-on s'en s'affranchir en l'accordant à ceux que nous préférerions ne pas voir souffrir ?

Peut-être que, finalement, si le malade lui-même la demande, ce sera plus simple pour tout le monde : pas de temps perdu, pas d'obscurité quant au jour et à l'heure ?

Pensons-nous pouvoir contrôler aussi la "liste" de ceux qui pourraient avoir accès à ce "droit" : malades, en fin de vie, handicapés...

Qui d'ailleurs pourrait se targuer de contrôler cette liste avec discernement ?

Et qu'en sera-t-il quand il s'agira de la vie de nos proches, de nos parents et pour finir de nous-même ? Accompagner les derniers jours d'un mourant est un des plus beaux cadeaux que celui-ci puisse nous faire. Avec l'aide des équipes de soins palliatifs, accompagner une personne en fin de vie est un privilège immense.

C'est assister au très humble abandon de cette personne aux mains amies, aux mains aimantes, aux mains soignantes. C'est aussi contempler ensemble la mort en face et

l'attendre avec confiance. Les moments partagés à son chevet, encore plus doux s'il s'agit d'une personne aimée, n'ont pas de prix. Ils sont hors du temps, à l'abri des considérations du monde. Peut-être touche-t-on là du doigt ce qu'est vraiment l'amour. Et la vérité.

- **L'indispensable réponse**

Il est aussi important d'envisager ce que cette loi entraîne comme réponse "officielle", non seulement à ceux qui la demandent, mais également à ceux qui pourraient en bénéficier et qui sont plutôt dans une démarche inverse. Aux souffrants, aux personnes handicapées, aux malades incurables, cette loi enlève un sas de protection. Quel message leur donne une loi qui dit que choisir la mort est plus qu'une option, qu'elle est un droit ? On peut facilement y voir un certain encouragement. Pour une personne déjà fragile, souffrante, peut-être dans la culpabilité de peser pour ses proches ou pour l'ensemble de la société, ce "droit" ne devient-il pas une incitation ?

Je m'interroge également sur la réponse qu'attend vraiment celui qui appelle la mort de son souhait. Éreinté par trop de douleur, de fatigue, soucieux d'être un poids ou simplement broyé par la pensée que sa maladie ne peut se soigner, son désespoir peut être immense.

La valeur de sa vie, qu'il ne distingue plus à ce moment-là, il doit pouvoir la lire dans les yeux, les mots et les gestes de ceux qui l'entourent : famille, amis, soignants, mais aussi les représentants de l'État et de l'ensemble de la société.

Accepter de l'aider à abrégier sa vie, ce n'est pas lui signifier que sa vie a de la valeur, qu'elle n'en a pas moins que s'il était bien portant.

- **Appelés à être humains**

"Avant d'être croyants nous sommes appelés à être humains", a dit le pape Léon.

Prendre soin de chaque seconde de vie, affirmer la valeur de sa présence au monde du début à la fin de l'existence, voilà peut-être la réponse attendue à un tel cri de détresse.

Sommes-nous encore humains quand nous confortons des malades dans la conviction que leur vie n'a plus de valeur ? Qu'elle ne mérite plus d'être protégée et chérie ?

N'est-ce pas une démission, une lâcheté, la désertion de notre humanité ?

Où est la dignité de celui que l'on conforte dans l'idée que sa vie n'a plus de valeur parce qu'il est dans la faiblesse ? Quelle serait alors la valeur de nos vies ? Commerciale, productive peut-être. Quelle serait la valeur de notre amour ?

Arrête-t-on d'aimer lorsque survient la faiblesse, la dépendance ou la maladie ?

Le développement des soins palliatifs est absolument indispensable pour accompagner, pour soulager, pour préserver la dignité de nos malades et que nous puissions les accompagner. La présence et l'attention des proches l'est tout autant.

- **Prendre ses responsabilités**

Qu'est ce qui n'est pas fait pour que nos frères malades ou âgés cessent de demander à mourir plus vite ? Qu'est ce qui n'est pas fait pour qu'une telle loi arrive sur la table ?

Chacun doit se poser la question. Nous portons très probablement tous une part de cette responsabilité sur nos épaules. Il est peut-être encore temps que chacun s'interroge et s'exprime sur ce sujet. Il n'est jamais trop tard pour y réfléchir avec attention et mesurer les conséquences de la loi proposée. Celle-ci peut nous engager, vous comme moi, en tant que membres d'une même société, dans une voie qui abîme la dignité humaine au lieu de la protéger et qui s'ouvre à bien des dérives que, très vite, personne ne pourra plus maîtriser.

Stéphanie de Lachadenède

Agricultrice, épouse et mère de famille, engagée dans une paroisse du sud-est de Toulouse.